

Philippe Boucher

Le ghetto judiciaire

**Pouvoir
et Justice**

Grasset

PHILIPPE BOUCHER

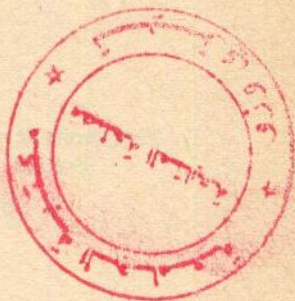
LE GHETTO
JUDICIAIRE

Dr 424 (B)

3594

$\frac{3}{3}$

BERNARD GRASSET
PARIS



Avant-Propos	9
I. Les maires du palais	15
II. « Clubmen » et « juges rouges » ..	59
III. Les affaires sérieuses	83
Intermède : Le citron et le lait	96
IV. L'homme et les machines	101
V. Le cumul des victimes	117
VI. L'exorcisme	137
VII. Défendre	167
I. Le paradoxe de l'avocat	169
II. Tous en scène	186
VIII. La loi hors les murs	201
IX. Rassurante prison	229
I. Le châtement	244
II. Le confort	255
III. Sortir?	263
Durer (en manière de conclusion)	269

Le ghetto judiciaire

« Justice », nom d'un univers mal connu où l'arbitraire et le hasard semblent faire loi. Arbitraire ? Hasard ? Ou bien sujétion des juges aux gouvernements ?

Dans l'opinion se tisse, jour après jour, un discours simpliste mais révélateur : la justice n'est plus, depuis belle lurette, au-dessus de tout soupçon.

Avec le regard d'un historien, la plume d'un écrivain classique, l'acidité d'un Saint-Simon, la verve d'un pamphlétaire, Philippe Boucher peint, de main de maître, le tableau de la justice contemporaine et de ses acteurs.

Acteurs de profession : magistrats, avocats, surveillants de prison; acteurs obligés : plaideurs, condamnés, détenus. Tableau de la justice en effet, puisque par le truchement de portraits des plus importants magistrats du temps et de quelques avocats, il décrit le fonctionnement d'un système qui vit comme une succession de mondes clos : celui des juges, celui du barreau, celui des prisons. Justice-gigogne.

Au fil des pages et des comptes rendus de faits significatifs, se pose, de plus en plus brûlante, la question des rapports difficiles entre la loi, l'Etat, la magistrature. Question non éludée par l'auteur, question fondamentale : ne serait-ce que pour l'analyse qu'il en offre, **le Ghetto judiciaire** est un livre indispensable à qui veut comprendre les mystères contemporains de la justice et du pouvoir.

Né en 1941, à Lunéville, Philippe Boucher fait des études de droit public. Juriste dans une société financière durant deux ans, il entre, le 20 mai 1970, au journal le Monde où il est chargé des questions touchant à la justice et aux libertés publiques. Chef des informations générales le 1^{er} novembre 1976, il est nommé éditorialiste le 8 mai 1978.